

Annexe 2 :

TABLEAU SYNOPTIQUE DES OPTIONS STRATÉGIQUES 2023 – 2030 DU CNP

Tableau synoptique des OS 23-30

Ci-dessous sont reportées les principales options stratégiques du CNP classifiées selon le type d'évolution proposée (statu quo, réduction ou développement de prestations existantes, nouvelles prestations).

	Prestations	Statu quo	Réduction	Développement	Nouveau
1.2.1	Cabinets de groupe			30 cabinets en 2030	
1.2.2	Liaison, supervision, formation aux institutions				Facturation aux coûts complets aux institutions
1.2.3	Liaison avec les soins somatique			Consolidation des synergies avec le RHNE et NOMAD.	
1.3.1	Proches aidants et familles				Intervention précoce pour les proches
1.3.2	Formation et éducation thérapeutique (ETP)				Intégration de l'ETP dans la pratique clinique du CNP
1.4.1	Troubles du comportement alimentaire			Prise en charge ambulatoire au CNP. Hospitalisations hors canton.	
1.4.2	Addictions			Mention dans le contrat de prestations du CNP des missions qui lui sont dévolues (hospitalisation, urgence/crise, mesures pénales, double diagnostic). Mandat à la FAN pour la formation des spécialistes en addiction, le soutien au CNP et aux médecins de premier recours	
1.4.3	Troubles du spectre de l'autisme			Mention dans le contrat de prestations du CNP, des missions qui lui sont dévolues (diagnostics et le suivi médical des IPI). Convention de collaboration CNP-PN selon un concept de prise en charge commun.	
1.4.4	Troubles anxieux			Soutien au réseau de	

	Prestations	Statu quo	Réduction	Développement	Nouveau
				soins primaires et prestation CNP pour les cas les plus sévères.	
1.4.5	Troubles dépressifs			Soutien au réseau de soins primaires et prestation CNP pour les cas les plus sévères.	
1.5.1	Equipes mobiles			Croissance des équipes mobiles de suivi intensif dans le milieu, de transition et liaison.	
1.5.2	Accompagnement socio-thérapeutique modulable à domicile	Stabilisation de la prestation et formalisation du modèle de financement			
1.5.3	Home treatment				Pris en charge médicale intensive à domicile.
1.5.4	Hôpitaux de jour adultes et âge avancé	Dimension et articulation logistique adaptable selon les besoins.			
1.5.4.1	Hôpitaux de jour pour enfants et adolescents				Création d'une maison pour adolescents et contribution à un éventuel projet pour l'accueil des petits enfants à développer avec d'autres acteurs du Canton.
1.6.1.1	SMPP		Mandat somatique et prévention attribué à d'autres acteurs que CNP.		
1.6.1.2	Mesures pénales				Case management pour les art.59
1.6.2	Migrants	Collaboration SEM			
1.6.3	Population précarisée			Collaboration opérationnelle et stratégique entre les acteurs de la chaîne pénale et socio-sanitaire.	
1.7	Hôpital		Réduction de 13 lits	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un hôpital de 100 lits selon critères evidence-based - organisation hospitalière axée sur les besoins 	

	Prestations	Statu quo	Réduction	Développement	Nouveau
				<p>thérapeutiques plutôt que sur le seul critère de l'âge biologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmes cliniques trans-âge et prises en charge de transition. - délocalisation de 15 lits psychiatriques dans les locaux RHNe (création d'une unité somato-psychiatrique pour l'âge avancé). - création d'une unité hospitalière pour enfants (transfert de mandat de RHNe au CNP). 	
1.8	Centre d'expertise			Positionnement comme point de référence de l'arc BEJUNE en collaboration avec le centre homologue du CHUV.	
3.2	Revalorisation du site de Préfargier				Revalorisation de la dimension historique, culturelle et botanique du site de Préfargier. Démolitions, rénovation, réaffectation des locaux.
3.4	Ouverture/agrandissement des centres ambulatoires			Agrandissement du CPCM, ouverture d'une site ambulatoire sur le Littoral	